



Tribunal canadien du
commerce extérieur

Canadian International
Trade Tribunal

TRIBUNAL CANADIEN
DU COMMERCE
EXTÉRIEUR

Marchés publics

ORDONNANCE

Dossier n° PR-2020-048

SoftSim Technologies Inc.

c.

Commission de l'immigration et du
statut de réfugié

*Ordonnance rendue
le vendredi 9 octobre 2020*

EU ÉGARD À une plainte déposée par SoftSim Technologies Inc. aux termes du paragraphe 30.11(1) de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur*, L.R.C. (1985), ch. 47 (4^e suppl.);

ET À LA SUITE DU retrait de la plainte par SoftSim Technologies Inc.

ENTRE

SOFTSIM TECHNOLOGIES INC.

Partie plaignante

ET

LA COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ

Institution fédérale

ORDONNANCE

ATTENDU QUE SoftSim Technologies Inc. (SoftSim) a déposé la plainte susmentionnée le 30 septembre 2020 ;

ET ATTENDU QUE, le 5 octobre 2020, SoftSim a retiré sa plainte;

ET ATTENDU QUE le paragraphe 30.13(5) de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur (Loi sur le TCCE)* prévoit que le Tribunal puisse mettre fin à son enquête;

PAR CONSÉQUENT, en vertu du paragraphe 30.13(5) de la *Loi sur le TCCE*, the Tribunal met fin par la présente à son enquête.

Peter Burn

Peter Burn

Membre président